Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 15/10/2025 à 10h06 Réference de l'AR : 008-240800821-20250929-2025_09_186-DE Publié le 15/10/2025 ; Rendu exécutoire le 15/10/2025

Département Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL: 44

Certifié affiché à la porte de la Maison de la Communauté Le 02.10.2025 Convocation faite Le 23.09.2025

Délibération N°2025-09-186

Décision Modificative n°1 sur le Budget Locations Immobilières TVA

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi vingt-neuf septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

CHRISMENT. Fabien PRIGNON. Étaient présents : MM. Richard ROGISSART. Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie Hervé FRANCOTTE, DEBOWSKI. Pascal GILLAUX. Mathieu SONNET, MM. Richard Magali CAPLET. André ESCOBAR. Mme Mme Liliane PASSEFORT, M. Robert ITUCCI. PECHEUX. Mme Jennifer MM. Eric GUERINY. Eric VISCARDY, MM. Gérard DELATTE. Dominique HAMAIDE, Jean-Claude GRAVIER, Jean-Claude JACQUEMART. Bernard DEFORGE. MM. Patrice PRINCE. M^{mes} Dominique FLORES. Isabelle BODART. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Mmes Brigitte DUMON, DEVRESSE, Evelyne LAHAYE. MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol Mmes Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

à Mme (pouvoir excusés: Angélique WAUTOT **Absents** M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mme Frédérique **CHABOT** (pouvoir à Mme Sandrine BOURGEOIS). M. Robert ITUCCI), M. Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), Mme Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), M. Jean GUION (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), Mme Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M^{me} Brigitte DUMON), M^{me} Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à Mme Angéline COURTOIS).

M. Jean-Marie BARREDA, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu sa délibération n°2025-04-079 du 14 avril 2025 approuvant l'affectation du résultat du Budget Primitif Annexe Locations TVA Immobilières pour 2025,

Vu sa délibération n°2025-04-080 du 14 avril 2025 approuvant le Budget Primitif Annexe Locations TVA Immobilières pour 2025,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité : Contre : M. Claude WALLENDORFF

* <u>approuve</u> la Décision Modificative n°1 sur le Budget Annexe Locations Immobilières TVA pour 2025 de la Communauté, qui s'équilibre à 65 000 € en section de fonctionnement et à 190 000 € en section d'investissement.

Pour extrait conforme

Le Président Bernard DEKENS